Certification LEED

Des défis en vue pour la section québécoise du Conseil du bâtiment durable du Canada

Par Bernard Gauthier

Mme Nadine Léonard, présidente de la section du Québec du CBDCa. La section du Québec a beaucoup de travail à accomplir encore avant qu'une culture du bâtiment écologique soit réelle en sol québécois.

Changement majeur dans le processus de certification LEED® : c'est maintenant l'organisme américain Green Building Certification Institute (GBCI) qui est responsable de l'agrément des professionnels LEED®. Le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) a assumé cette fonction jusqu'en 2009, alors que les Américains ont décidé de changer le cap pour assurer l'uniformité des normes LEED® partout dans le monde.

« Il s'agit d'un changement majeur. Les examens se déroulent dorénavant sous la surveillance des Américains. Nous avons de grandes craintes. Pourtant, le U.S. Green Building Council (USGBC) avait délégué ces responsabilités au CBDCa lors de sa fondation. À la suite de cette décision, nous préparons des représentations à l'échelle nationale devant le USGBC et le GBCI. La section du Québec doit s'assurer que les examens seront bien traduits en français et que le GBCI dispose des moyens pour le faire, déclare Nadine Léonard, présidente de la section du Québec du CBDCa et directrice de projets chez Pomerleau. La section du Québec a beaucoup de travail à accomplir encore avant qu'une culture du bâtiment écologique soit bien implantée en sol québécois. Pour ce faire, nous devons être vigilants, nous doter des outils nécessaires et en faire la promotion. »

Autres changements à venir

Selon Nadine Léonard, cette nouvelle orientation entraînera des changements au chapitre des certifications LEED®. « Le GBCI vise à établir des normes universelles applicables partout sur la planète. Or, comment cela va-t-il se traduire ici, au pays, comme ailleurs dans le monde? Nous n'en avons aucune idée. »

Chose certaine, ce sont les Américains qui possèdent les droits sur tout ce qui concerne les certifications LEED®. Ils ont donc le pouvoir de gérer les programmes comme bon leur semble. Toutefois, Nadine Léonard s'inquiète du fait que diverses réalités existent dans chaque pays du monde. Ainsi, on peut s'interroger sur la capacité d'adaptation du système de pointage LEED® américain à la réalité québécoise. « Plusieurs systèmes se sont développés et sont davantage axés sur la réalité de nos voisins du Sud. En matière d'énergie, la réalité américaine n'est pas la même partout. Ce sont des points que nous ferons valoir lors de nos représentations et sur lesquels nous comptons bien nous faire entendre », affirme madame Léonard.

Nouvelle tendance : le bois

Membre du conseil d'administration de la Coalition BOIS Québec, Nadine Léonard est bien au fait des nouvelles tendances qui se dessinent dans le milieu de la construction. Pour elle, il ne fait aucun doute que la demande pour le bois est appelée à croître au cours des prochaines années. « Le bois est un matériau novateur, une ressource locale et écologique contrairement à ce que bien des gens croient. C'est un matériau du futur et notre objectif est d'en faire la promotion. »

Bien que le Québec soit entouré de forêts, le bois n'y est pas aussi utilisé qu'en Europe. Selon la Coalition, le continent européen est en avance d'une dizaine d'années sur le Québec dans l'invention de nouvelles façons d'utiliser le bois. « Les entrepreneurs construisent maintenant des bâtiments en bois qui ont jusqu'à 12 étages. Au Québec, le nouveau code permet dorénavant de bâtir des bâtiments en bois ayant plus de trois étages. La CSN Fondaction à Québec en est un exemple éloquent : un bâtiment tout en bois de six étages, très chaleureux, sans plafond suspendu. Certes, ajoute Nadine Léonard, le béton et l'acier auront toujours leur place dans les cas où le bois ne pourrait pas les remplacer.

De leur côté, les entreprises de produits intérieurs ont emboîté le pas et vendent des produits verts afin de répondre à la demande sans cesse croissante. Nadine Léonard fait remarquer que les fournisseurs ont adapté leurs produits pour les rendre moins toxiques et plus écologiques. « Ils sont dorénavant plus accessibles et offerts à moindres coûts comparativement aux dernières années. »

Développement durable

Bien que les nombreux formulaires à remplir découragent plusieurs entrepreneurs, Nadine Léonard a confiance en l'avenir. À son avis, le développement durable se poursuit à un rythme intéressant au Québec comme ailleurs dans le monde. Elle soutient également que le USGBC a fait des efforts importants en ce sens pour simplifier la rédaction des rapports et pour les rendre disponibles directement sur Internet.

La Coalition BOIS Québec est le lieu de rassemblement et le point de contact privilégiés de tous les acteurs qui souhaitent contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à la vitalité de l'économie québécoise par l'utilisation accrue du bois dans l'industrie de la construction.

La Coalition BOIS Québec doit tenir diverses rencontres cet automne pour analyser comment se dessine l'avenir et réfléchir sur divers sujets d'actualité.

Pour joindre le CBDCa :
www.cagbc.org